

Compte-rendu des formations AEPA Mars 2024

Lycée Victor Louis Talence

Lycée Haute Vue Morlaàs

Jour 1 :

Première partie

M. Babœuf, IEN, projette un PPT sur la réforme de Bac Pro, explicite les changements et les enjeux.

Visionnage d'un extrait de la Visio piloté par Mme Sabine Carrotti, Inspectrice Générale, concernant la répartition des stages sur les 3 années.

Discussion et échanges autour des modifications du Bac Pro AEPA.

Seconde partie

M. Babœuf, IEN, projette un PPT sur les résultats de l'académie de Bordeaux avec comme points développés : 12 lycées forment au BcP AEPA, 7 lycées publics, 5 lycées privés sous contrat dont 1 en langue Basque.

Les résultats de chaque lycée sont projetés, ainsi que les résultats des notes de matières professionnelles.

M. Babœuf présente les résultats de la PSE, épreuve ponctuelle et anonymée. Les notes sont homogènes sur l'ensemble des lycées, allant de 9,8 à 12, avec un lycée à 13,2. M. Babœuf relève l'homogénéité des résultats sur l'ensemble des lycées sur cette épreuve.

M. Babœuf présente ensuite les résultats des épreuves de matières professionnelles E2 et E31 et E32. Il montre de nouveau une homogénéité des résultats avec une moyenne pour l'épreuve E2 allant de 9.9 à 12 pour 8 lycées sur 12. 4 lycées se démarquent avec une moyenne de 13,5 à 16,1 de moyenne.

Etablissement inscription (nom)	Etablissement inscription (ville)	Nb. Elts.	Reçus	Tx de réussite	AB	B	TB
LYCEE PABLO PICASSO	PERIGUEUX	24	18	75,00	8	3	3
LYCEE LA MORLETTE	CENON	24	20	83,33	9	5	1
LYCEE VICTOR LOUIS	TALENCE	25	19	76,00	6	4	2
LYCEE ST MICHEL	BLANQUEFORT	13	11	84,62	4	1	1
LYCEE ST VINCENT DE PAUL	BORDEAUX	15	15	100,00	5	7	0
LYCEE ROBERT WLERICK	MONT DE MARSAN	11	7	63,64	3	1	1
LYCEE JACQUES DE ROMAS	NERAC	21	14	66,67	3	2	4
LYCEE PAUL BERT	BAYONNE	21	21	100,00	8	6	6
LYCEE HAUTE-VUE	MORLAAS	12	10	83,33	4	2	0
LYCEE MONTPENSIER	BILLERE	29	29	100,00	14	9	2
LYCEE STELLA MARIS	ANGLET	27	26	96,30	12	1	0
LYCEE BERNAT ETXEPARE	BAYONNE	7	7	100,00	2	2	3
				85,74	78	43	23

Etablissement inscription (nom)	Etablissement inscription (ville)	E2	E3	E31	E32	PSE
LYCEE PABLO PICASSO	PERIGUEUX	10,1	11,7	12	11,4	11,8
LYCEE LA MORLETTE	CENON	11,6	13,4	13,7	13,7	10,3
LYCEE VICTOR LOUIS	TALENCE	10,4	13,4	13,8	13,3	11,9
LYCEE ST MICHEL	BLANQUEFORT	11,1	12,9	12,6	13,9	9,8
LYCEE ST VINCENT DE PAUL	BORDEAUX	13,5	14,5	14,5	15,2	11,4
LYCEE ROBERT WLERICK	MONT DE MARSAN	9,9	13,1	12,9	13,4	12,8
LYCEE JACQUES DE ROMAS	NERAC	10	11,8	12,9	11	11
LYCEE PAUL BERT	BAYONNE	14,6	16,1	16,2	16,7	13,2
LYCEE HAUTE-VUE	MORLAAS	12	12,1	14,3	10,8	11,9
LYCEE MONTPENSIER	BILLERE	14,2	16	16,7	16,3	11,6
LYCEE STELLA MARIS	ANGLET	10,7	12,3	12,3	12,5	11,9
LYCEE BERNAT ETXEPARE	BAYONNE	16,1	15,2	15,9	15,2	12,1

M. Babœuf s'interroge sur les résultats de ces 4 lycées sur une épreuve de projet qui demande des compétences hautes en participatif, co-construction avec le public, alors que la PSE montre une homogénéité de nos élèves. D'autant plus, que certains lycées n'ont pas de mention très bien et mention bien, alors que les matières professionnelles sont coefficients 16.

Questionnement : Comment un lycée peut-il avoir 16 de moyenne sur l'ensemble des épreuves professionnelles et n'avoir aucune mention très bien et mention bien, alors que le coefficient est de 16. M. Babeuf n'attend pas une justification des lycées, mais il s'interroge. Il émet la possibilité d'une sur-notation de certains lycées sur les épreuves pro, puisque l'ensemble des autres lycées ont une notation homogène entre eux et homogène au vu de la PSE.

Il précise que les grilles sont arrivées l'année dernière 1 semaine avant certaines certifications, qu'elles n'ont pas été étudiés et travaillées en amont, (nous avons évalué comme on a pu) mais qu'il est nécessaire aujourd'hui de faire un travail de compréhension des attendus de chaque indicateur, afin d'atteindre une homogénéité sur la région Aquitaine.

M. Babœuf reprend que les attendus donnés par le national sont de 50% de réussite, que les critères d'évaluation attendus doivent amener nos élèves à des compétences professionnelles du niveau BPJEPS.

Seconde partie de l'après-midi :

Mme DANIEL distribue les grilles de certifications U31, U32 et E2 et reprend les attendus de l'indicateur 100% en comparaison de chaque critère. Des exemples tirés des certifications sont présentés afin de faire comprendre le niveau attendu. Un échange se fait autour de situations de certifications des élèves des lycées pour échanger autour des indicateurs attendus.

Pour aider à comprendre ces indicateur, Mme DANIEL donne un exemple de certification vécue. Elle a explicité le niveau de participatif de la manière suivante :

Un élève a réalisé une enquête auprès des enfants. Le résultat était que les enfants souhaitaient des activités physiques. L'élève propose une balle aux prisonniers et fait jouer les enfants. Au bout de 2 parties, ils proposent aux enfants de créer leur jeu à partir de celui-ci. Les enfants modifient le jeu, en plaçant des obstacles, des trampolines, des sauveurs... puis l'élève les fait travailler sur les règles du jeu. Toutes les règles sont acceptées et seront testées.

L'élève lors de l'entretien expliquera qu'il a répondu au « vivre ensemble » écrit dans le projet pédagogique. Lors de l'entretien, Mme DANIEL lui dira qu'il ne s'agit pas de le dire, qu'il doit justifier en quoi son atelier a répondu aux vivre ensemble.

L'élève s'exprimera clairement : mon objectif était de faire comprendre qu'il n'y a pas de jeu, s'il n'y a pas de règles, que les règles sont nécessaires pour jouer. Ensuite, il a transposé cela à la vie en société. Les enfants ont fait le lien entre les règles du jeu et la loi, l'un a précisé que « la loi, c'est fait pour protéger ».

L'ensemble des professeurs sont surpris du niveau de cet élève.

Mme DANIEL continuera avec cet exemple, d'explicitier les indicateurs, notamment celui de l'évaluation.

L'élève à la fin de son jeu, à demander aux enfants de prendre position dans la salle et de se statuer (S'ancrer dans le sol et ne plus bouger – retour au calme). Il a ensuite proposé une évaluation participative. Sur le principe de la technique des 3 piles (vert- orange – rouge), il a proposé 3 ballons vert – orange – rouge. Il explique aux enfants que lorsqu'ils reçoivent le ballon rouge, ils doivent dire quelque chose qu'il faut éliminer dans le jeu qui n'a pas fonctionné, quand ils reçoivent le jaune, quelque chose qu'il faut garder mais modifier, quand ils reçoivent le ballon vert, quelque chose que l'on garde. Il précise enfin que l'on n'a pas le droit de dire quelque chose qui a déjà été dit. L'élève lance un ballon et écoute l'enfant, puis lance le second, écoute, puis lance le troisième. Il prend un papier et note ce que disent les enfants. Les enfants vont continuer de s'envoyer calmement les ballons à tour de rôle, l'élève écrit les paroles des enfants. L'évaluation est co-construite.

A la fin de cet exemple, un échange a lieu entre les professeurs, tous très surpris de la qualité et du niveau de cet élève.

Bilan : L'ensemble des professeurs sont satisfaits de cet éclairage sur les indicateurs et l'explication des attendus de cette formation. Ils demandent à ce que la même chose soit faite sur l'écriture du dossier E2 pour la prochaine session.

Jour 2 : Sur délégation de l'inspecteur et à sa demande, Mme DANIEL a apporté les précisions suivantes et rappeler les exigences en lien avec la formation et la certification. Sur demande de M. BABŒUF, les équipes ont travaillé les démarches participatives. Il est important que les équipes mettent en place l'ensemble des attendus.

Suite aux échanges de la veille,

Mme DANIEL, avant de commencer la séquence de travail sur les outils participatifs que les professeurs doivent utiliser dans leurs séquences, apporte des précisions sur l'organisation et les changements obligatoires à ajuster en fonction de cette réforme du baccalauréat.

Premier point :

La progression en classe de 2nde doit être absolument revu par les équipes, avec une diminution des temps d'activités sur ce niveau. Les élèves doivent entrer directement par le participatif, la co-construction.

Exemple : Lors de la rentrée des élèves en 2nde, on peut organiser un jeu à partir de n'importe quel jeu collectif : balle aux prisonniers par exemple. Une fois que les élèves ont joué, les faire travailler sur la création d'un nouveau jeu à partir de celui vécu. Transformation du jeu puis les règles du jeu en collaboratif.

Les amener à comprendre que les attendus de ce bac sont de reproduire cette méthode avec des enfants, on joue à un jeu connu et on le transforme en collaboratif.

On place l'élève dès la seconde, dès son arrivée dans la co-construction.

Les ateliers appelé « Manuel ou créatif » **n'ont plus lieu d'être dans les TP**, le site Pinterest et autres, produit suffisamment de supports accessibles aux élèves. Le travail de TP doit être entièrement tourné sur l'utilisation des techniques participatives qu'ils doivent ABSOLUMENT maîtriser pour les 3 certifications E31, E32 et E2.

Dès la seconde, l'équipe enseignante doit se répartir les savoirs associés **ET** les techniques participatives. Le professeur doit construire ses séquences pédagogiques à partir d'un contenu (les savoirs associés) et d'un contenant (la technique participative). Cette méthode pédagogie doit être acquise par tous les professeurs et non par un ou deux par équipe. Les techniques participatives deviennent le cœur de notre enseignement.

Mme DANIEL indique également qu'au vu du raccourcissement du bac de 3 ans à 2 ans ½, il est nécessaire de réduire le nombre de projet mené par la filière, d'autant plus que souvent, c'est le prof qui mène le projet avec la classe. Ce qui est important, c'est le développement du diagnostic et son analyse, pour trouver les actions à mener, le projet n'a pas à aboutir dans le cadre scolaire à chaque fois. Ne pas réaliser les ateliers fera gagner du temps, sur la formation, puisqu'elle est réduite de 4-5 mois.

Un lycée intervient sur le fait que la classe AEPA (quel que soit le niveau) est souvent sollicité pour répondre à des appels d'offre de projets, soit de structures, soit de leur direction. Mme DANIEL précise que les AEPA ne sont pas là pour répondre à des appels d'offres, que le projet n'est justifié que s'il répond aux exigences du référentiel, les élèves-animateurs ne sont pas des petites mains au service de... Encore une fois, ce n'est pas la réalisation du projet qui compte, mais l'avant-projet, le diagnostic et son analyse. Pour que nos élèves réussissent mieux au bac, il faut centrer notre travail en 1^{ère} sur le diagnostic et son analyse.

Second point :

Mme DANIEL rappelle que le projet de mobilité sportive n'est pas et ne peut pas être le projet E2. Il est interdit de noter 2 fois un seul projet sur 2 épreuves. Le projet sportif ne répond pas au projet E2 qui se doit d'être co-construit et participatif. Mme DANIEL rappelle que le bac Pro AEPA ne forme pas des sportifs, que le BPJEPS Loisirs Pour Tous n'a pas les compétences à mener des activités sportives, mais seulement des activités physiques, ce qui est très différent. Une activité sportive ne peut être menée que par un BPJEPS APT ou option sportive. Faire croire à nos élèves qu'ils peuvent monter dans un Accueil de Loisirs une activité sportive est contraire à la réglementation de l'Action Sociale et des Familles propre aux ACM. L'élève serait dans ce cas, en faute professionnelle grave et cela pourrait nous être reproché. Mme DANIEL demande aux équipes qui ont cette mobilité de porter une attention très particulière à la différenciation entre une activité sportive et une activité physique. Le projet E2 doit être fait dans un ACM alors que le projet mobilité sport doit être fait en structure sportive, l'un ne répondant pas aux exigences de l'autre. **Dans tous les cas, il s'agit de 2 stages ; 2 projets différents et 2 notations distinctes.**

Mme DANIEL précise que le bac Pro AEPA donne 3 UC des 2 BPJEPS LPT et AS et 2 UC de TOUS les BPJEPS. Cette option sport n'apporte donc aucune UC de plus à un élève inscrit en BcP AEPA.

Enfin, Mme DANIEL, reprend l'exemple qu'elle a donné la veille pour expliciter les grilles de certification. Elle reprend l'exemple de l'élève avec l'activité de la balle aux prisonniers. Mme DANIEL précise que cet élève a eu 17/20 comme note à cette épreuve. Mais que bien sûr, Nérac est dans la moyenne des 8 lycées sur les 12 et que tous les élèves de Nérac n'ont pas ce niveau.

Elle relève le fait que l'ensemble des professeurs ont trouvé cet exemple de haute qualité.

Mme DANIEL s'interroge. Comment se fait-il que vous trouviez mon élève exceptionnel, de haut niveau, alors que Nérac a 11 de moyenne en matière pro, ce qui correspond à la moyenne de 8 lycées sur les 12. Donc les 4 lycées qui ont entre 14 et 16 de moyenne en matière pro devraient avoir tous leurs élèves avec ce niveau. Non ?

Mme DANIEL reprendra donc la nécessité de bien respecter les indicateurs posés dans les grilles de certification et la nécessité absolu de travailler maintenant en participatif pour que nos élèves acquièrent davantage de compétences dans ce domaine. Ce n'est qu'ainsi que nos élèves atteindront les exigences de ce bac.

Mme DANIEL reprend le fait qu'il est nécessaire d'avoir du temps pour s'appropriier tous les contenus et que 3 ans ont été nécessaires pour acquérir les savoirs associés. Maintenant que cette partie est réalisée, il faut acquérir les techniques participatives que nous devons enseigner à nos élèves, leur faire vivre ces techniques, leur faire manipuler puis expérimenter en PFMP pour qu'ils les déploient en certification.

Mme DANIEL explique qu'en améliorant nos enseignements vers les techniques participatives, nos élèves auront dans les prochaines années, de meilleurs résultats. Il faut aussi nous laisser le temps d'acquérir ces techniques. M. Babœuf rappelle qu'il faut 5 ans minimum aux équipes pour s'approprier un nouveau bac.

Ces propos viennent introduire le travail de la journée sur les techniques participatives.

Introduction

La technique participative est découverte dans un premier temps, à partir d'une séquence, où l'élève vivra la technique. Dans un second temps, le professeur posera une situation où l'élève devra ré-investir la technique, construire les questions ou les consignes de la technique. Enfin, l'équipe donnera les consignes pour l'utilisation de la technique participative en PFMP dès la seconde et de manière progressive, à chaque PFMP.

La journée de formation sera donc consacrée à la co-construction de séquence à partir de 2 techniques participatives. Les groupes sont constitués de 4 profs, 2 profs anciens et 2 profs nouveaux, environ 24 techniques sont déployées sur la journée.

Les séquences co-construites par les équipes seront déposées sur le site SBSSA.

Bilan des formations : Technique Participative : Pépite, cailloux, Canifs

	<p>Qualité d'écoute de M. Babœuf, échanges constructifs, beaucoup de bienveillance Formation de qualité, outils de qualité utilisable par le prof, pour les élèves et tuteurs Durée de la formation : 2 jours : permet une vraie appropriation des contenus, échanges, ressources Jour 1 : Eclairage sur les grilles de certification Jour 2 : Des techniques participatives, des échanges et des co-constructions en équipe, des profs ressources Des équipes au travail, travail de qualité Intégration de l'éducation populaire dans nos cours Avoir compris que toutes les séquences, quel que soit le sujet pouvait être traité en techniques participatives</p>
	<p>Nous avons encore beaucoup de travail pour mettre en place nos cours avec ces techniques participatives La réforme Compliqué pour certains de mettre en pratique les techniques participatives, besoin de temps pour les assimiler, difficile de les faire ré-investir par les élèves</p>
	<p>Beaucoup de techniques participatives découvertes, des productions de qualités. Des ressources co-construites pour les profs. Echanges de pratiques entre collègues très enrichissant Les podcast sur la certification : outil pour les profs, les élèves ET les tuteurs</p>

Rédigé par Nathalie DANIEL, PLP, validé par M. Babœuf, IEN. Avril 2024.